

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 3105 - VENDREDI 29 DÉCEMBRE 2017

ETAT DE LA NATION

Le président de la République
livre son message samedi
devant le Parlement

Ce 30 décembre, le président Denis Sassou N'Guesso sera reçu par le Parlement réuni en congrès pour son message sur l'état de la

nation. Le décret convoquant le congrès a été signé jeudi dans la capitale. Ce sera la première adresse du chef de l'Etat devant

l'Assemblée nationale et le Sénat depuis sa prise de fonction après son élection lors de la présidentielle du 20 mars 2016. [Page 16](#)

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE

La FAO plaide pour une implication
des parlementaires

Le présidium de l'atelier

En vue d'aider le Congo à assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle de la population, l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) s'appuie sur les parlementaires dans l'élaboration des textes légaux.

Fortes des potentialités naturelles dont dispose le Congo pour atteindre cet objectif,

la représentation de la FAO a, au cours d'un atelier organisé le 28 décembre à Brazzaville, sensibilisé les parlementaires à la mise en place d'une alliance de la sécurité alimentaire et nutritionnelle. « Il est démontré que les améliorations en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle sont dues principalement aux politiques, aux programmes et

aux cadres ancrés dans la législation sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Les parlementaires sont les mieux placés pour attirer l'attention des décideurs sur les questions liées à la sécurité alimentaire et nutritionnelle au plus haut niveau », a déclaré la représentante de l'institution onusienne, Suze Percy De Filippini. [Page 2](#)

VIE DES PARTIS

Le 5^e congrès ordinaire du PCT
fixé en 2018

Attendu depuis 2015 et plusieurs fois reporté, le congrès du Parti congolais du travail (PCT) est envisagé pour l'année prochaine, a annoncé le bureau politique de cette formation politique, sans préciser la date effective de sa tenue. « Le 5^e congrès ordinaire est prévu pour 2018. Donnons la primauté au comité central qui décidera du reste », a souligné le porte-parole du PCT, Serge Michel Odzocki, sans faire de commentaire. [Page 3](#)

Éditorial

Et l'an 2017 fut ...

[Page 2](#)

DIVERSIFICATION ÉCONOMIQUE

Le Congo à la croisée
des chemins

L'agriculture, un des piliers de la diversification de l'économie

Avec une économie étranglée par la crise pétrolière, une dette publique estimée à plus de cinq mille milliards de francs CFA et des ressources budgétaires déficitaires, le pays a fort à faire pour sortir de cette situation catastrophique.

Au-delà des réformes envisagées dans le cadre des pourparlers avec le Fonds monétaire international en vue de la conclusion d'un programme, la diversification de l'économie est en tout point de

vue l'un des moyens efficaces pour permettre au Congo de retrouver ses équilibres macroéconomiques.

Conscient de la situation, le chef de l'Etat congolais a, au cours de la réunion du Conseil des ministres du 27 décembre, « attiré l'attention des membres du gouvernement sur la nécessité d'enclencher, malgré la conjoncture difficile, une politique vigoureuse de diversification de l'économie congolaise ». [Page 4](#)

DIPLOMATIE

De nouveaux ambassadeurs
de la Zambie et des Pays-Bas
accrédités au Congo

Friday Musiyalike Nyambe



Robert Schuddeboom

Friday Musiyalike Nyambe et Robert Schuddeboom, respectivement nouveaux ambassadeurs extraordinaires et plénipotentiaires de la Zambie et des Pays-Bas, ont officiellement présenté, hier, leurs lettres de créance au président de la République, Denis Sassou N'Guesso.

Les deux diplomates ont, à l'issue des entretiens avec le chef de l'Etat, exprimé leur volonté de raffermir les relations de coopération entre leurs pays et la République du Congo. [Page 3](#)

ÉDITORIAL

Et l'an 2017 fut ...

Conclusion de ce qui a été écrit ici même les trois jours précédents : le Congo n'aborde évidemment pas l'année 2018 dans les meilleures conditions possibles étant donné les problèmes qu'il lui faudra résoudre dans les mois à venir, problèmes que le dernier Conseil des ministres de l'année a énoncés sans vaines périphrases. Mais il a entre les mains tous les moyens nécessaires pour y parvenir : une population jeune et dynamique, des ressources naturelles considérables, une unité intérieure renforcée par le nouvel accord du Pool, des infrastructures modernisées, un pouvoir démocratique fort, des institutions adaptées aux exigences de ce temps, bref un capital que la crise économique et financière des derniers mois n'a en rien érodé.

Si, comme il l'a promis tout au long de sa tournée dans les départements ayant marqué la campagne au terme de laquelle il a été réélu président de la République, si donc Denis Sassou N'Gusso met de l'ordre dans la gouvernance publique et assainit les finances de l'Etat, le Congo reprendra sa longue marche sur le chemin de l'émergence. Certes il ne résoudra pas d'un coup de baguette magique les problèmes auxquels nous sommes présentement confrontés mais le climat général s'améliorera très vite et l'espoir retrouvé en un avenir meilleur relancera le pays vers l'avant.

Telle est bien, d'ailleurs, la conclusion à laquelle sont parvenus ces derniers jours les experts envoyés par le Fonds monétaire international et la Banque mondiale, conclusion qui laisse entrevoir un accord de moyen et long terme avec ces institutions de la gouvernance mondiale qui, lui-même, accélérera le processus dont nous résumons ici à grands traits le schéma.

Soyons bien conscients que, contrairement aux apparences et n'en déplaise à nos détracteurs, toutes les conditions sont désormais réunies pour que la sortie de crise soit tout à la fois rapide et complète. Dès lors que les décisions annoncées ces dernières semaines pour assainir les finances de l'Etat deviendront effectives, l'économie congolaise repartira du bon pied. Avec comme conséquence immédiate que le niveau de vie général s'élèvera, que les tensions financières individuelles et collectives s'apaiseront, que le climat social se détendra. Tout indique aujourd'hui que 2018 peut être une bonne année.

Les Dépêches de Brazzaville

ALLIANCE PARLEMENTAIRE POUR LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Le Congo met en place un comité ad hoc

A l'issue de l'atelier de sensibilisation des parlementaires organisé le 28 décembre à Brazzaville, par la FAO, les participants ont mis sur pied une structure chargée d'élaborer les textes légaux et de mettre en place les instances de gouvernance de l'alliance parlementaire congolaise pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle.



Une vue des participants à l'atelier

Dans son discours de circonstance, la représentante de la FAO au Congo, Percy Filippini, a formulé le vœu de voir le processus conduire, avant la fin du premier trimestre 2018, à l'installation de l'alliance parlementaire pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Le Congo, a-t-elle renchéri, doit devenir le deuxième pays africain après Madagascar à adhérer à ce processus.

Par ailleurs, Mme Percy a rappelé que le Congo dispose d'énormes potentialités naturelles pour assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle de sa population si sa production agricole occupe sa vraie place dans le développement. « Malheureusement, l'on observe paradoxalement, depuis quelques années, une explosion des importations alimentaires pour satisfaire les besoins en nourritures des Congolais. Cette explosion est due à la faible production agricole. La valeur de ces importations est évaluée à près de 1,2 milliard de dollars EU en 2016 pour couvrir environ 75% des besoins alimentaires de la population », a-t-elle fait remar-

quer aux parlementaires.

Devant ce tableau peu reluisant, l'implication des parlementaires est sollicitée pour plaider en faveur de la sécurité alimentaire et nutritionnelle. « Il est démontré que les améliorations en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle sont dues principalement aux politiques, aux programmes et aux cadres ancrés dans la législation sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle. (...) Les parlementaires sont les mieux placés pour attirer l'attention des décideurs et de vos mandants sur les questions liées à la sécurité alimentaire et nutritionnelle au plus haut niveau de l'agenda politique et législatif, compte tenu, entre autres, de vos responsabilités législative, budgétaire et de contrôle de l'action du gouvernement », a indiqué Percy Filippini.

Notons que parmi les dix-sept Objectifs de développement durable, l'élimination de la pauvreté, l'objectif zéro, la santé et le bien-être sont au premier plan. Or, la santé, a indiqué le deuxième vice-président du Sénat, Alphonse Boundo-Nesa, est tri-

butaire entre autres de la bonne alimentation.

De son côté, le deuxième vice-président de l'Assemblée nationale, Roland Bouiti Viaudo, a indiqué que les parlementaires congolais sont déterminés à élaborer des politiques en matière de sécurité alimentaire. En témoigne, a-t-il déclaré, au cours de sa session ordinaire du 30 octobre dernier, l'Assemblée nationale avait rendu public son engagement politique en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle afin de légiférer de manière particulière sur le droit à l'alimentation et au développement de l'agriculture. En effet, dans la Déclaration de Rome sur la nutrition et dans le Cadre d'action, l'élimination et la prévention de la faim et de la pauvreté sous toutes leurs formes constituent une priorité. Ces engagements mondiaux restent indispensables, car malgré les progrès réalisés, plus de sept cent quatre-vingt-dix millions de personnes souffrent encore de la faim et des taux de malnutrition élevés persistent.

Roger Ngombé

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions : Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Secrétaire des rédactions adjoint : Christian Brice Elion
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Jean Kodila
Service Économie : Quentin Loubou, Fiacre

Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
ÉDITION DU SAMEDI : Meryll Mezath (Rédactrice en chef), Durlly Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Adrienne Londole
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Errhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngonzo

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Gusso,

immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Gusso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Gusso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

DIPLOMATIE

Les nouveaux ambassadeurs de Zambie et des Pays-Bas disposés à raffermir les relations avec le Congo

Friday Musiyalike Nyambe, ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de Zambie et son homologue des Pays-Bas, Robert Schuddeboom, ont été reçus tour à tour, le 28 décembre au palais du peuple, par le chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso, à qui ils ont présenté les lettres qui les accréditent au Congo.

A l'issue des entretiens avec le président de la République, les deux diplomates ne se sont certes pas prêtés aux questions des journalistes, mais ils ont par écrit traduit leur volonté de consolider les relations entre leurs pays respectifs et le Congo. « *J'espère que je travaillerai avec son Excellence, Monsieur le président, ainsi qu'avec le gouvernement congolais dans le but de consolider, dès maintenant,*



les relations cordiales existant entre le Congo et la Zambie, afin d'améliorer les conditions de vie des peuples de nos deux pays », a noté en anglais le diplomate zambien dans le livre d'or

de la présidence. Friday Musiyalike Nyambe, le premier à conférer avec le chef de l'Etat, a saisi cette occasion pour lui « adresser sa sincère gratitude pour



l'accueil chaleureux qu'il lui a réservé ». Le diplomate néerlandais a, pour sa part, écrit ce qui suit : « *C'est un grand honneur de travailler*

comme ambassadeur des Pays-Bas dans ce magnifique pays qu'est la République du Congo. Je ferai tout pour améliorer les liens bilatéraux déjà excellents ».

Nestor N'Gampoula

OUESSO II

Le député Mottom et ses mandants planchent sur le développement de la ville

L'élu de la deuxième circonscription du chef-lieu du département de la Sangha s'est entretenu, le 27 décembre, avec les ressortissants de la localité vivant à Brazzaville, sur les stratégies susceptibles de favoriser le développement de cette partie du pays.

« *Nous avons été élus dans des circonstances très particulières. Il était donc important pour moi de faire le point avec ceux qui sont partis de Brazzaville pour Ouesso, en vue de préparer une autre grande rencontre dans la circonscription* », a expliqué Léonidas Carel Mottom Mamoni. Le député a ajouté : « *Nous avons parlé des perspectives que nous pensons merveilleuses pour la deuxième circonscription de Ouesso* ».

L'élu et ses mandants ont également décidé de la mise en place d'un comité de gestion de la circonscription qui sera géré par les



Léonidas Mottom Mamoni s'entretenant avec la diaspora de Ouesso à Brazzaville/Photo Adiac

électeurs. Cette structure sera constituée des gens qui vont bâtir des stratégies adaptées pour le développement communautaire de la deuxième circonscription de Ouesso.

« *Nous n'aurons pas à gérer un mandat où tout se décide depuis Brazzaville. Nous voulons associer les chefs de quartier et de bloc, les personnes vivant avec handicap, les vendeurs au marché et bien d'autres couches sociales, afin que chaque projet que nous aurons à réaliser soit réellement voulu*

par la population », a indiqué Léonidas Carel Mottom Mamoni. Pour lui, cette dynamique qui s'inscrit dans le cadre du développement participatif de sa circonscription lui permettra d'achever quelques projets en cours, notamment ceux du marché de Djazi, d'une passerelle. Il y a aussi les travaux de réhabilitation et d'équipement du lit d'accouchement et de la table d'opération de l'hôpital de base de Ouesso qui seront achevés avant mars 2018.

Firmin Oyé

PARTI CONGOLAIS DU TRAVAIL

Le 5^e congrès ordinaire prévu pour 2018

L'annonce a été faite, le 27 décembre à Brazzaville, lors de la clôture de la réunion du bureau politique.

Le 5^e congrès ordinaire du Parti congolais du travail (PCT) est attendu depuis 2015. Plusieurs fois reporté, il pourrait se tenir, cette fois-ci, l'année prochaine. La question, longuement examinée en réunion du bureau politique, sera débattue à la 7^e session ordinaire du Comité central qui s'est ouvert le 28 décembre, à Brazzaville. Cette instance devra sans doute fixer la date exacte de la tenue de ce congrès.

« *Le 5e Congrès ordinaire est prévu pour 2018. Donnons la primeur au Comité central qui décidera du reste* », a souligné le porte-parole du PCT, Serge Michel Ondzocki, sans faire de commentaire.

Le bureau politique du PCT a aussi examiné et amendé le rapport du secrétariat permanent portant sur l'ensemble des scrutins organisés cette année, notamment les élections législatives, locales et sénatoriales.

S'agissant de la crise économique et financière qui continue de plomber l'économie du pays, les membres du bureau politique du PCT ont reçu le

Premier ministre, chef du gouvernement, Clément Mouamba, qui les a édifiés sur les stratégies mises en place par son équipe pour surmonter la pente.

« *Le bureau politique a eu le privilège de recevoir le Premier ministre, chef du gouvernement, qui a édifié ses membres sur la situation de crise que nous vivons. Il nous a expliqué, dans les plus amples détails, la profondeur de cette crise, mais aussi les voies de sortie, avec les négociations en cours avec le Fonds monétaire international* », a conclu Serge Michel Ondzocki.

Firmin Oyé

DOUANES CONGOLAISES

Les frictions persistent entre le syndicat et la tutelle

Les syndicalistes ont barricadé avec des contreplaqués, depuis mai dernier, les bureaux des directeurs de la surveillance douanière; des contrôles et des services ainsi que des affaires administratives et financières, les empêchant d'y accéder. Même la voie qui donne accès à leurs différents parkings reste bloquée, malgré quelques démarches engagées pour sortir de cette crise.

L'image que présente la direction générale des douanes et des droits indirects, depuis le déclenchement de la guéguerre qui oppose l'intersyndicale de cette administration avec sa tutelle, le ministère des Finances, depuis le mois d'avril dernier, est peu reluisante.

Pour s'enquérir de l'évolution de cette situation qui semble ne pas trouver d'issue, notre rédaction a abordé, le 28 décembre à Brazzaville, le président de l'intersyndicale des douanes, Juste Macaire Bidimbou. Très réticent, ce dernier préfère se concerter en amant avec d'autres membres de l'intersyndicale, avant de répondre à une quelconque question de la presse. « *C'est un sujet délicat auquel je ne peux pas me prononcer seul. Laissez-moi d'abord le temps de recueillir l'avis des autres membres de l'intersyndicale* », a-t-il dit.

Rappelons que ces syndicats

accusent les directeurs centraux d'être de mèche avec la tutelle dans les nominations des personnes étrangères à l'administration douanière à des postes de responsabilités. « *Considérant l'implication de certains cadres ayant induit le ministre en erreur, l'assemblée générale décide l'arrêt immédiat de ces directeurs centraux dans l'exercice de leurs fonctions* », indiquait le communiqué final sanctionnant l'assemblée générale de ladite intersyndicale, tenue en février dernier.

Outre le problème des nominations, ces syndicats revendiquent également la restitution de la taxe sur la redevance informatique qui, selon eux, est un acquis pour l'administration des douanes, conformément à la loi des finances de 2013. « *Il ne serait pas non plus reconnu au niveau de la comptabilité du Trésor public.* », relevaient-ils.

Avec la crise qui secoue l'économie congolaise depuis la baisse des cours des matières premières sur le marché international, la douane congolaise peine à accomplir les missions qui lui sont dévolues, notamment renflouer les caisses de l'Etat. Pour aider cette administration à répondre aux attentes de l'Etat, le ministre des Finances devra trouver une solution à ce problème.

Lopelle Mboussa Gassia

DIVERSIFICATION ÉCONOMIQUE

Le Congo à la croisée des chemins

Avec une économie étranglée par la crise pétrolière, une dette publique estimée à plus de cinq mille milliards de francs CFA et des ressources budgétaires déficitaires, le pays a du grain à moudre pour sortir de cette situation catastrophique.

Au-delà des réformes envisagées dans le cadre des pourparlers avec le Fonds monétaire international (FMI), en vue de la conclusion d'un programme de coopération, la diversification de l'économie semble être l'un des moyens efficaces devant permettre au Congo de retrouver ses équilibres macroéconomiques d'antan.

Conscient de cette situation, le chef de l'Etat congolais, qui a présidé une réunion du Conseil des ministres le 27 décembre, « a appelé l'attention des membres du gouvernement sur la nécessité d'enclencher, malgré la conjoncture difficile, une politique vigoureuse de diversification de l'économie congolaise ».

Il a instruit dans la même optique le gouvernement de réorienter une partie des crédits alloués à l'investissement au développement des filières agricoles (cacao, banane et manioc). Hormis l'agriculture, le gouvernement entend

également mettre un accent particulier sur la mécanisation de la foresterie.

En ce qui concerne l'agriculture, le secteur regorge plusieurs potentialités susceptibles de favoriser son éclosion : des ressources humaines disponibles ; quelque dix millions d'hectares de terres cultivables dont environ 3% seulement sont cultivées. Il est alors question, entre autres, de mécaniser l'agriculture, de mieux structurer les pratiquants afin d'augmenter leurs rendements.

Le développement des activités agricoles conduit ipso facto à la mise en place d'un tissu de l'industrie agroalimentaire qui participe à la réduction des importations alimentaires. Pour le cas du Congo, les importations alimentaires annuelles sont estimées à plus de cinq cents milliards de francs CFA.

Deuxième pourvoyeur d'emplois après la fonction publique, le secteur forestier joue un rôle stratégique dans l'économie nationale. La forêt constitue la deuxième ressource d'exportation du pays après le pétrole. Elle couvre une superficie de vingt-deux millions d'hectares (dont sept millions de forêts inondées), soit 65% du territoire national et représente 10% des forêts du Bassin du Congo. Le potentiel national exploitable



Le pétrole, premier produit d'exportation du Congo

des essences commercialisables et de promotion sur pied est estimé à cent soixante-dix millions de mètres cubes, avec possibilité d'extraire deux millions de mètres cubes chaque année sans compromettre la résilience de la forêt.

Le Congo parmi les dix pays du monde ayant la plus grande superficie de forêts certifiées

Le marché local du bois étant étroit, les exploitants préfèrent exporter la production vers l'Europe et d'autres destinations. En

2015, le volume des exportations était estimé à 937 732,40m³ dont 702 915,06m³ de grumes, 150 237,95m³ de sciages humides, 52 299,64m³ de sciages secs, 24 973,67m³ de placages déroulés, 130,48m³ de contreplaqués et 7 071,61m³ de produits finis.

Le Congo a fait de la certification forestière son cheval de bataille. Il est classé dans le groupe des dix pays ayant la plus grande superficie de forêts certifiées FSC dans le monde. Le pays compte 2,5 millions d'hectares de forêts certifiées et quelque 3 991 418 hectares d'aires protégées.

L'économie congolaise ne manque donc pas d'opportunités à saisir pour se diversifier et mettre une césure à sa dépendance vis-à-vis du secteur pétrolier.

Nonobstant l'agriculture et la forêt, le Congo est tenu aussi à développer les activités industrielles. Pour ce faire, il est appelé à matérialiser le projet gouvernemental de construction des zones économiques spéciales de Brazzaville, Ouesso, Oyo-Ollombo et Pointe-Noire, ainsi que d'autres initiatives concourant au développement socioéconomique.

Christian Brice Elion



BRASSERIES DU CONGO (BRASCO) OFFRE D'EMPLOI

DENOMINATION DU POSTE : Contrôleur de gestion commercial
CLASSIFICATION / CATEGORIE : Cadre
DIRECTION : Financière
MISSION GENERALE

Participer à l'évaluation de l'activité commerciale et assurer l'élaboration des budgets y relatifs.
Assurer le suivi et le contrôle budgétaires de l'activité commerciale dans le cadre du reporting effectué par le Responsable du Contrôle de gestion en vue d'aider à la prise de décision et au suivi des objectifs commerciaux.

ACTIVITES ESSENTIELLES

- Travailler sur les prévisions de ventes et la définition des objectifs commerciaux, en accord avec le directeur marketing et commercial ;
- Aider la direction marketing commerciale dans l'orientation et le suivi de la stratégie fixée ;
- participer aux prévisions de résultat à court terme et mesurer l'impact financier des projets et /ou actions à venir ;
- Calculer la marge brute prévisionnelle par activité et par marque en rapport avec le chiffre d'affaires ;
- Analyser les causes et les effets des écarts identifiés entre les objectifs commerciaux et leurs réalisations ;
- Etablir le schéma directeur des budgets : participe à l'élaboration des tarifs et des marges, analyse la rentabilité par produit, par marché ou par zone ainsi que les coûts de distribution ;
- Exercer en permanence une surveillance des indicateurs de gestion mis en place pour évaluer l'activité commerciale et fournir les informations à la direction ;
- Proposer à la direction des actions

correctives à mettre en œuvre ;

QUALIFICATIONS/EXPERIENCE

Être diplômé (e) Bac+3 ou 4, Ecole de commerce ou Universités, filière Finance et comptabilité, Agé(e) de 25 à 35 ans au plus. Justifier d'une expérience professionnelle dans le domaine du contrôle de gestion d'au moins 2 ans dans une société du secteur industriel. Avoir la nationalité congolaise (Brazzaville).

COMPETENCES / CONNAISSANCES

- Dynamique, courageux et disponible ;
- Avoir les compétences techniques dans :
 - L'élaboration des reporting mensuel et établissement des commentaires et analyses des charges d'exploitation et charges variables
 - La préparation et l'élaboration des budgets de l'entreprise, ainsi que leur suivi mensuel ;
 - La réalisation et le suivi des tableaux de bord ;
 - La réalisation et la mise à jour des projections financières (Forecast ou Latest Estimate) ;
 - La réalisation des diverses études et analyses demandées par la Direction ou le Groupe ;
 - Aptitudes à travailler en équipe, à convaincre et à susciter l'adhésion des interlocuteurs ;
 - Maîtrise de l'outil informatique (World, Excel, etc.) ;
 - Capacité à communiquer ;
 - Maîtrise du Français et connaissance pratique de l'anglais.
- Les candidatures doivent être adressées au plus tard le 31/12/2017 à BRASCO BP 1147 POINTE-NOIRE, (REPUBLIQUE DU CONGO) tél. : (242) 06 673 80 80 / 673 74 74, BRASCO.DRH@Heineken.com



BRASSERIES DU CONGO (BRASCO) OFFRE D'EMPLOI

DENOMINATION DU POSTE : Manager Excellence Commercial
CLASSIFICATION / CATEGORIE : Cadre
DIRECTION : Marketing et commerciale
MISSION GENERALE

Concevoir et mettre en œuvre l'ensemble des projets permettant de développer la stratégie commerciale des Brasseries du Congo pour améliorer la vente et la distribution et la vente des produits sur le marché national en optimisant l'approche Route to Market et les Process internes.

ACTIVITES ESSENTIELLES

- Participer aux réunions du comité commercial marketing (CCM) et aux réunions stratégiques mensuelles ;
- Concevoir des processus de vente en collaboration avec l'équipe commerciale pour mieux s'adapter aux besoins du marché et optimiser les ventes ;
- Faire une analyse concurrentielle pour identifier les opportunités et les meilleures pratiques ;
- Evaluer la performance des ventes et des activités (y compris le suivi et l'analyse des KPI's) ;
- Développer des stratégies route-to-market pour exploiter pleinement le potentiel commercial de notre portefeuille ;
- Faire des enquêtes sur la stratégie de distribution des concurrents et adapter la stratégie de distribution de l'entreprise en fonction des résultats de l'enquête ;
- Initier et guider l'analyse des projets pour améliorer le pilotage efficace des ventes ;
- Suivre et s'assurer que le développement des marques locales est conforme aux règles et directives du groupe ;
- Etablir et consolider le business intelli-

gence et piloter les projets d'études de marché ;
•Superviser le « regional Customer Excellence initiative » ;

QUALIFICATIONS/EXPERIENCE

Être diplômé (e) Bac+5, Master ou MBA, Ecole de commerce ou Universités, filière Marketing et commerciale, Agé(e) de 30 à 40 ans au plus. Justifier d'une expérience professionnelle significative dans le domaine commercial d'au moins 5 ans dans une société du secteur industriel. Avoir la nationalité congolaise (Brazzaville).

COMPETENCES / CONNAISSANCES

- Dynamique, courageux et disponible ;
- Avoir les compétences techniques dans :
 - La gestion de projets commerciaux ;
 - La vente et la négociation ;
 - L'élaboration de la stratégie commerciale ;
 - L'excellence dans l'exécution ;
 - La réalisation et le suivi des tableaux de bord ;
 - La réalisation des diverses études et analyses ;
 - La Bonne connaissance et expérience du marché congolais ;
 - Aptitudes à travailler en équipe, à convaincre et à susciter l'adhésion des interlocuteurs ;
 - Avoir de solides compétences en Leadership ;
 - Maîtrise de l'outil informatique (World, Excel, etc.) ;
 - Capacité à communiquer ;
 - Bonne connaissance de l'Anglais.
- Les candidatures doivent être adressées au plus tard le 31/12/2017 à BRASCO. BP 1147 POINTE-NOIRE, (REPUBLIQUE DU CONGO) tél. : (242) 06 673 80 80 / 673 74 74, BRASCO.DRH@Heineken.com

EMPLOI

« Depuis l'accession du Congo à l'indépendance, il n'y a pas eu de politique spécifique », estime Clément Mouamba

Le Premier ministre, chef du gouvernement a rappelé récemment les différents programmes mis en œuvre par le Congo depuis les années 60. C'était à l'occasion des Assises nationales de l'emploi et de la formation (Anef), organisées par l'Université des connaissances africaines (Uca) sur le thème : « Comment créer 6 000 emplois de 2018 à 2023 ».

Faisant un rappel historique de la situation dans le pays, le Premier ministre, Clément Mouamba, a indiqué que les questions de chômage, de l'emploi des jeunes ainsi que celles de l'insertion professionnelle ont toujours interpellé l'Etat. Selon lui, cette problématique est l'une des priorités des pouvoirs publics qui ont tenté de la juguler par divers programmes avec des résultats encourageants. « Face à l'ampleur et la profondeur du chômage, des dispositifs pour en freiner la tendance non souhaitée ont été mis en œuvre avec des résultats probants. Depuis l'accession du Congo à l'indépendance, il n'y a pas eu de politique spécifique consacrée à l'emploi ; il y a eu en revanche des volets emploi dans la plupart des programmes de développe-

ment économique et social qui ont été mis en œuvre dans le pays », a-t-il rappelé.

Parmi ces programmes, le chef du gouvernement a cité le Plan intérimaire de développement économique et social (1964-1968) ; le Plan quinquennal (1982-1986) ; le Programme d'action et de relance économique et social (1994-1997) ; le Programme intérimaire -post conflit (2000-2002). Clément Mouamba est également revenu sur la disposition d'occupation des jeunes aux travaux d'intérêt public (2009) ; le Programme auto-emploi et microentreprise (2009-2011) et le Programme emploi-diplômé (2009-2011). Les autres initiatives étant le Programme d'appui au développement des emplois ruraux (Pader,2009-2011) ; le Programme d'orientation professionnelle en milieu scolaire (OPS) ; le Programme d'appui à l'emploi des personnes handicapées et des femmes ; le Programme d'appui au retour des immigrés congolais (Paric). Le plus récent programme est, a-t-il rappelé, le document sur la Politique nationale de l'emploi (PNE), en faveur d'emplois décents pour la majorité des Congolais, vali-



Le Premier ministre, Clément Mouamba, entouré du président de l'UCA, Patrice Passy et du ministre Bruno Jean Richard Itoua/Adiac

dé en 2016 par le ministère de l'Enseignement technique et professionnel, de la formation qualifiante et de l'emploi et le Pnud. « Tous ces plans, programmes, projets, forums-emplois et/ou d'orientation, séminaires et politiques, démontrent à suffisance notre ferme volonté d'apporter des solutions aux difficultés des Congolais et d'accompagner les bonnes initiatives congolaises », a déclaré Clément Mouamba. « La situation actuelle de l'emploi et celle de la formation ne sont plus à considérer comme des crises qui durent, mais plutôt comme la fin d'une époque »

D'après lui, le chômage de grande ampleur et la pauvreté qui l'accompagne, ont atteint des proportions inquiétantes à cause de la croissance rapide de la population et d'une main-d'œuvre sans qualification ainsi que de la faible diversification de l'économie congolaise. La crise qui s'ajoute n'arrange, a-t-il déclaré, rien et la situation impose des défis majeurs à relever. Il est conscient que le Congo qui regorge de potentialités et recoupe une multitude de secteurs d'activités inexploités, mal exploités ou sous-exploités a une population jeune, formée et inactive deman-

dant qu'à s'occuper. « La situation actuelle de l'emploi et celle de la formation ne sont plus à considérer comme des crises qui durent, mais plutôt comme la fin d'une époque, voire d'un modèle devenu obsolète et le début d'un changement de paradigme. La prise de conscience de cet état de fait doit nous permettre de mettre en place des solutions adaptées à la raréfaction des ressources publiques actuelles, aux attentes des jeunes diplômés et surtout en rapport avec les évolutions endogènes congolaises », a conclu le Premier ministre.

Parfait Wilfried Douniama

CONGO-FMI

Maintenir les acquis des fonctionnaires et agents de l'Etat dans le futur programme

Parmi les quatre axes essentiels du projet de budget de l'Etat exercice 2018, adopté en Conseil des ministres le 27 décembre, figure l'engagement pris auprès de l'institution financière mondiale pour ne pas toucher aux salaires des travailleurs.

Le Premier ministre, chef du gouvernement, Clément Mouamba, commentant le projet de loi de finances de l'année prochaine, a rappelé qu'il s'inscrivait dans les grandes lignes du prochain programme avec le Fonds monétaire international (FMI). S'agissant des axes fondamentaux de ce prochain budget, il a cité l'engagement pris auprès du FMI de ne pas impacter les salaires et traitements des fonctionnaires et agents de l'Etat dans le futur programme ; le maintien d'un niveau d'investissements permettant de soutenir une certaine activité économique, malgré la crise. Les deux autres étant la préservation des filets sociaux, notamment en faveur des compatriotes les plus fragiles et les efforts rendus nécessaires de réduction substantielle du train de vie de l'Etat. Rappelons que le projet de budget de l'Etat exercice 2018 est arrêté, en ressources à la somme de 1 602 619 295 029 FCFA, et en dépenses, à 1 383 619 295 029 FCFA.

Parfait Wilfried Douniama

LOGEMENTS SOCIAUX

Relance des chantiers du camp IGET et de la cité Diosso

En mission de travail à Pointe-Noire du 19 au 21 décembre, le ministre de la Construction, de l'urbanisme et de l'habitat, Josué Rodrigue Ngonouimba, a insisté sur la nécessité de poursuivre le projet à la cité Diosso (département du Kouilou) ainsi que l'extension des camps IGET et de la police.

La construction des logements sociaux modernes de type F4, 5 et 6 a été confiée à la société chinoise ZTC. Malgré les difficultés financières, le premier site, la cité IGTE 1, a été réalisé à 90%. Seulement, les travaux des camps IGTE 2 et de police situés au rond-point de la République sont encore inachevés.

A quelque 25 km au nord de Pointe-Noire, à la cité de Diosso, sur les cent



Des logements sociaux inachevés à la cité Diosso

cinquante-deux logements sociaux attendus, moins de soixante-cinq ont déjà été construits. L'objet de la visite sur les chantiers, selon le nouveau ministre de la Construction, est d'encourager les sociétés privées partenaires à jouer leur rôle pour la réussite de ce projet de construction.

« Cette visite s'inscrit dans le cadre de la poursuite du partenariat public privé avec la société chinoise ZTC, qui permettra de relancer les différents chantiers. Il y a eu un travail qui a été fait, nous estimons qu'il faut relancer les travaux », a indiqué Josué Rodrigue Ngonouimba. Plusieurs questions, semble-t-il, ne sont pas encore réglées, notamment le financement des travaux, les modalités d'acquisition des logements ainsi que la question de copropriété. Sur le premier aspect, le membre du gouvernement compte sur les partenaires privés et les banques pour lancer la « promotion immobilière » dans le pays. Tout comme à la cité du Clairon, dans l'arrondissement 3 Poto-Poto, à Brazzaville, les travaux des logements sociaux de Diosso et Pointe-Noire avaient été interrompus faute de financement. Les autorités ont promis d'étudier tous les mécanismes possibles, y compris d'associer les autorités locales pour venir à bout de ce projet public.

Fiacre Kombo

NÉCROLOGIE

Doris Morlende Ockyiamba, agent des Dépêches de Brazzaville, la veuve Morlende Ockyiamba née Léonie Gakosso, le colonel Alexis Gakosso, les familles Gakosso et Tondone ont la profonde douleur d'informer les parents, amis et connaissances le décès de leur fils, frère et neveu Ghislain Gakosso, caméraman à ESTV, survenu le 26 décembre 2017 à Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au 42 de la rue Bayas, à Poto-Poto.



ANNIVERSAIRE

Les enfants, petits-fils Loemba souhaitent un joyeux anniversaire à leur maman et mémé Véronique Loemba qui célèbre le 3 janvier 2018 sa date de naissance. Que le Seigneur Tout-Puissant lui accorde encore davantage de jours pour nous permettre de bénéficier de ses sages conseils.





CACOGES



COMMUNIQUÉ

ADHÉSION DU CABINET CACOGES CONGO – BRAZZAVILLE AU RÉSEAU EXCO AFRIQUE



EXCO Afrique, membre d'EXCO France et de KRESTON International, continue à développer un réseau efficace et solide à travers l'Afrique et annonce l'entrée du cabinet CACOGES du Congo-Brazzaville au sein du réseau EXCO.

CACOGES est née de la volonté d'offrir à l'économie congolaise une croissance complète, des services de qualité, sous une marque locale. En 2010, les deux partenaires, Brice-Voltaire ETOU-OBAMI et Reich Fresney TSOU MOU ont décidé de combiner leur expérience et leur savoir-faire et de fonder et gérer leur société CACOGES en offrant des services de Comptabilité, d'Audit et de Conseil.

« Nous sommes fiers de nous joindre à EXCO Afrique et nous nous engageons à maximiser la présence de la marque EXCO Afrique et KRESTON International à l'échelle régionale et internationale et à travailler en collaboration pour assurer un succès mutuel ».

Brice-Voltaire ETOU-OBAMI, Associé Principal de CACOGES



« Nous sommes heureux d'accueillir CACOGES à notre réseau Exco Afrique. Nous recherchons une entreprise de qualité pour nous représenter au Congo. Notre ambition est de développer et de construire une marque forte et dynamique à travers le continent. Cela ne pourra se faire qu'en ayant des membres de qualité et nous sommes sur la bonne voie ».

Youssoupha Diallo, Président d'EXCO Afrique



EXCO CACOGES & KRESTON en quelques chiffres

EXCO CACOGES : Une signature internationale.

Grâce à son expertise et son savoir-faire, CACOGES est désormais membre :

- EXCO Afrique : 1er réseau africain de cabinets d'expertise comptable, d'audit, de commissariat aux comptes et de conseil présent dans quinze (15) pays d'Afrique de l'Ouest, du Centre et du Nord.

EXCO Afrique réalise 15 millions d'Euros de chiffres d'affaires, emploie 500 professionnels et compte plus de 5000 clients en Afrique.

www.excoafrique.com

- EXCO France : 6ème réseau français indépendant de cabinets d'audit, d'expertise comptable et de conseil.

EXCO emploie près de 2400 collaborateurs à travers 122 implantations en France et Territoire d'Outre-mer, au Portugal et en Pologne.

www.exco.fr

- KRESTON International : 11ème réseau mondial de cabinets comptables, d'audit et de sociétés de conseils indépendantes.

Fondé en 1971, KRESTON couvre 109 Pays avec 192 cabinets et plus de 22 000 collaborateurs et associés.

www.kreston.com



FÊTE DE LA NATIVITÉ

Les pensionnaires de Mfilou à l'honneur

Sur initiative de l'épouse du chef de l'Etat, Antoinette Sassou N'Guesso, présidente de la Fondation Congo-Assistance, les personnes du troisième âge de l'hospice Kambissi, dans le 7e arrondissement de Brazzaville, ont passé un moment agréable autour d'un repas convivial le lendemain de Noël.



Accueil chaleureux lors d'une visite de la première dame à la Maison des séniors/Adiac

On pouvait admirer, sur chacune des tables dressées pour la circonstance, de bons plats bien garnis cuisinés par le service social. Un moment d'amitié partagée pour tous les pensionnaires, dans une ambiance bon enfant. En plus du repas, chacun d'eux a reçu des cadeaux de tout genre. Pour la directrice générale de la Maison des séniors Kambis-

si, Rose Tchimpoussou, représentant la première dame du Congo, les fêtes de fin d'année sont une occasion de montrer « (l') attachement à cette catégorie de personnes, en trouvant ce qui leur plaira

ou leur sera utile ».

« C'est un geste d'amour de la part de la première dame, Antoinette Sassou N'Guesso. Par son caractère altruiste et sa volonté d'aider les personnes en difficulté et défavorisées, elle poursuit

son combat pour le bien-être de tous les Congolais. Elle ne cesse de faire des dons à travers la Fondation Congo-Assistance qu'elle dirige. C'est une façon de remettre ces personnes âgées en confiance, surtout pour qu'elles sachent qu'elles ne sont pas oubliées », a indiqué la directrice générale.

Profitant de la présence des médias, la directrice générale a exprimé le plaisir qu'elle éprouve en s'occupant des personnes âgées. Pour elle, travailler avec ces personnes est une activité professionnelle extrêmement gratifiante, car elle est « la source de nombreux moments de joie et de satisfaction ». Cependant, « ce type d'activités peut également être extrêmement éprouvant surtout

lorsqu'on a un personnel difficile à gérer ». Ces personnes, a-t-elle expliqué, sont de nature très diverse, du retardataire chronique jusqu'à l'agressif, en passant par le râleur perpétuel ou le dépressif. Hier accusés de sorcellerie et rejetés par la société, les pensionnaires ont saisi cette opportunité pour remercier l'épouse du chef de l'Etat, Antoinette Sassou N'Guesso, pour sa générosité.

La Maison des séniors de Mfilou est une initiative de la première dame du Congo. Inaugurée en 2015, cette structure a pour but de promouvoir l'aide à la personne âgée en lui offrant tout le confort nécessaire et un accompagnement adapté aux besoins attendus.

Yvette Reine Nzaba

La Fondation Harris-Oyo offre des jouets aux enfants de Ouenzé

Le don a été remis par le président d'honneur de la Fondation, le député Romi Oyo, le 24 décembre, aux enfants de la 3^e circonscription électorale du cinquième arrondissement de Brazzaville.

Réunis depuis le matin sous les tentes érigées pour la circonstance à l'ex-CSI Ebina, c'est dans l'après-midi que de nombreux enfants issus des quartiers 56 et 57 Ouenzé, ont reçu leurs cadeaux de Noël. « Les fêtes vont bien se passer, qu'il

être des enfants de ces deux quartiers. En effet, selon Cécilia Oyo, il s'agit, au-delà de tout, d'une communion fraternelle. « La Fondation Harris-Oyo s'est engagée depuis plusieurs années auprès des familles des quartiers 56 et 57 afin de



Le député Romi Oyo, entouré de sa suppléante et de Cécilia Oyo, posant avec des enfants/Adiac

continue dans cet élan et que Dieu bénisse l'honorable Romi Oyo jusqu'à la fin de sa vie », a souhaité le jeune Pascal Russel Mayiva Nguouanga, après avoir été servi par les organisateurs de la cérémonie.

S'exprimant à cette occasion, la directrice de la Fondation Harris-Oyo a souligné que cette énième donation témoigne de leur attachement au partage et au bien-

ranimer la flamme de la fraternité que nous voulons désormais éternelle. Voici donc ici, devant vous, l'expression de cet amour dévoilé, au travers de ces cadeaux offerts aux enfants. Nous vous remercions une fois de plus et espérons que vous continuerons avec vous à œuvrer pour le bonheur de chacun, que Dieu vous bénisse et bonne fête de Noël à vous tous », a souhaité Cécilia Oyo.

P.W.D.

MÉDIAS

La Dynamique des anciens de Télé-Congo prépare sa sortie officielle

Reconnue par le ministère de l'Intérieur et de la décentralisation par le récépissé n° 194 du 20 juillet 2017, l'association apolitique et laïque, regroupant les anciens de la télévision nationale et de la Télédiffusion du Congo à la retraite ou en activité.

La Dynamique des anciens de Télé-Congo (DATC) qui fera prochainement sa sortie officielle a pour but la solidarité et l'entraide entre ses membres. Elle vise, entre autres, à aider les jeunes générations des médias de l'audiovisuel congolais à bien s'approprier la profession et l'organisation du travail ; entretenir

l'unité des anciens de Télé-Congo et de Télédiffusion du Congo.

La DATC se veut également d'encadrer professionnellement les jeunes générations des médias de l'audiovisuel à travers les conseils professionnels appropriés et des sessions de renforcement des capacités ; proposer des prestations des services dans différents domaines des métiers de l'audiovisuel. Les autres objectifs sont : produire des films documentaires sur divers sujets ; développer le partenariat avec d'autres associations.

Les initiateurs de cette association justifient leur démarche par le fait que le départ à la retraite progressif des agents de Télé-Congo et de la Télédiffusion du Congo

n'a pas préparé les conditions d'une relève sûre et susceptible de pérenniser l'image de marque de cette prestigieuse institution. « Cette forme d'interpellation a suscité la prise de conscience des anciens de Télé-Congo et de la Télédiffusion du Congo à la retraite et en activité, pour tant soit peu, continuer d'apporter leur modeste contribution au bon fonctionnement des structures des médias de l'audiovisuel congolais », précisent-ils dans un communiqué adressé à notre rédaction.

Rappelons que parmi les initiateurs de la DATC, il y a l'actuelle députée de Boko, dans le département du Pool, Marie-Jeanne Koumbou.

Parfait Wilfried Douniama

CÉMAC

Les perspectives à moyen terme restent délicates

L'estimation est du Fonds monétaire international (FMI) dont une récente analyse prudentielle de la situation économique de la sous-région laisse indiquer des perspectives d'une progressive amélioration de la situation économique et financière.

Néanmoins, prévient le FMI, cette lecture tiendrait au cas où les États et les institutions régionales tiennent tous leurs engagements de politique économique. En outre, poursuit l'institution de Bretton Woods, ces perspectives supposent aussi la poursuite de l'assainissement budgétaire (avec une amélioration du solde budgétaire global de l'ordre de

6 % du PIB entre 2016 et 2019), dans un premier temps, en réduisant les investissements publics non prioritaires et en accroissant progressivement les recettes budgétaires non pétrolières.

A cela s'ajoute également, l'intensification des politiques visant à diversifier l'économie en améliorant le climat des affaires, notamment par un renforcement de la gouvernance et de la transparence. Cela soutiendrait une croissance plus forte à moyen terme.

Dans cette même lecture, le FMI indique que la politique monétaire resterait restrictive, reflétant le besoin de favoriser la stabilité extérieure

et l'accumulation de réserves. Enfin, conclut l'institution de Bretton Woods, ces perspectives comportent des risques importants, précisément ceux liés à l'évolution de l'économie mondiale et à ses répercussions sur les cours du pétrole, à la possibilité que les politiques soient plus faibles que prévues en raison de contraintes et/ou d'un manque de soutien politique, à des retards possibles dans l'achèvement des programmes avec le reste des pays de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac) et à une situation sécuritaire encore difficile.

Josiane Mambou Loukoula

CÉLÉBREZ LA NOUVELLE ANNÉE

AU

PEFACO HOTEL MAYA MAYA 5*

31 décembre 2017

PEFACO HOTEL

DÎNER DE LA SAINT-SYLVESTRE

DÎNER AVEC ORCHESTRE · À PARTIR DE 20H30

DJ · DE MINUIT À 03H

Punchs, boissons locales et petits-fours autour de la piscine

Carpaccio de bar, mousse d'aubergines, caviar d'agrumes
Mille-feuille de Foie gras sur son lit de patate douce

Gnochetti verdi (gnocchi vert), crevettes et tomates-cerises
Yassa typique, riz et attiéké
Mignon de porc aux lardons
Purées de carottes, pommes de terre et courgettes



Trio de mousse aux couleurs du Congo
Coupe de Champagne

80 000 FCFA /personne (une bouteille de vin incluse)
PROMOTION la table de 10 personnes à 720 000 FCFA

2° PRIX

WEEK-END À OYO

2 nuits + petits-déjeuners (2 personnes)
au Pefaco Hotel Maya Maya 5*
valeur : 700 000 FCFA

3° PRIX

WEEK-END À POINTE-NOIRE

Vol aller/retour Brazzaville/Pointe Noire
+ 2 nuits + petits-déjeuners (1 personne)
à l'hôtel Palm Beach
valeur : 400 000 FCFA

TOMBOLA DE LA SAINT-SYLVESTRE

1er PRIX

**VOL ALLER/RETOUR
BRAZZAVILLE/PARIS**

Offert par la compagnie aérienne Air France
valeur : 850 000 FCFA



Ainsi que pleins de lots surprises (au moins un lot par table)

4° PRIX

WEEK-END PEFACO

2 nuits + petits-déjeuners (2 personnes)
au Pefaco Hotel Maya Maya 5*
valeur : 400 000 FCFA

5° PRIX

**VOL ALLER/RETOUR
BRAZZAVILLE/COTONOU**

Offert par la compagnie aérienne TAC
valeur : 300 000 FCFA

RÉSERVEZ VOTRE SOIRÉE

T. (+242) 056 048 035 | rmaroun@pefacohotels.com

LE BISTRO PARISIEN

La Fédération des **MUCODEC**
vous présente ses vœux pour 2018

*“Que la santé, la sérénité et la réussite
vous accompagnent tout le long de
cette année nouvelle !”*

2018

Bonne et heureuse année



Encore plus proche de vous!

DIASPORA

Cinq questions à Hervé Effenguet, directeur de l'OGES

La gestion des Congolais de France a la réputation d'être complexe. Cependant, celle des étudiants et stagiaires s'harmonise sous la direction de Hervé Effenguet. Les Dépêches de Brazzaville ont voulu comprendre en quoi tient cette approche OGES-Etudiants et stagiaires, rassurante, apaisante et accompagnatrice.

Les Dépêches de Brazzaville (L.D.B.) : Quel est le périmètre de votre juridiction ?

Hervé Effenguet (H.E.) : L'OGES, quarante-ans d'existence depuis sa création en 1977, couvre les pays d'Europe occidentale et d'Amérique du nord. Le périmètre européen date de l'époque de la guerre froide, c'est-à-dire de la subdivision de l'Europe en bloc Ouest (Europe occidentale) et Est (Europe orientale). Il gère aussi les étudiants et stagiaires congolais inscrits en Turquie et au Liban. Pour ce dernier pays, nous avons eu à gérer quelques étudiants à partir de l'année universitaire 2014-2015.

Il s'agit d'assurer, dans chacun des pays de la juridiction, un suivi administratif, social, pédagogique et financier à nos étudiants et stagiaires. A ces quatre missions s'est ajoutée, depuis 2013, l'aide à la recherche de stages de validation de cursus universitaires (obtention de diplômes). Les demandes de stage, par envoi du Curriculum Vitae et d'une lettre de motivation non personnalisée,

peuvent s'effectuer en écrivant à l'adresse OGES suivante : service.stages@oges-congo.org.

L.D.B. : Combien d'étudiants et stagiaires avez-vous recensés pour l'année universitaire 2017-2018 ?

H.E. : Le recensement d'étudiants et stagiaires pour cette année de formation n'est pas encore définitivement établi car il est aussi lié à la campagne d'attribution, de renouvellement et de rétablissement des bourses. Tant que cette campagne n'aura pas été clôturée, nous ne pourrions pas arrêter le nombre de nos étudiants de l'année. Néanmoins, si l'on se réfère aux années écoulées, on peut dire que l'OGES gère, chaque année, entre mille trois cents et mille cinq cents étudiants et stagiaires, qu'ils soient ou non boursiers.

L.D.B. : Comment déterminez-vous la liaison entretenue avec eux ?

H.E. : Les étudiants sont l'avenir de leurs pays respectifs. Quand ils auront des responsabilités professionnelles, la façon dont ils auront été gérés aura un impact sur leur état d'esprit. Ainsi, celui qui aura été heureux ne fera pas de mal, mais celui qui aura été blessé blessera à son tour. Les hommes heureux créeront des sociétés prospères où il fera bon vivre et c'est ce que nous voulons pour notre pays, le Congo. C'est de cette réflexion que nous puisons



Hervé Effenguet, directeur de l'OGES Crédit photo : Francis Taka Taka

les lignes directrices de notre action quotidienne à l'OGES, depuis nos débuts et jusqu'à ce jour. Une de nos phrases favorites est « faire l'administration comme on aimerait qu'elle ait été faite pour nous-mêmes... ».

L.D.B. : Et pour leur gestion ?

H.E. : Pour gérer les étudiants, il faut avant tout les respecter, ce que nous faisons au quotidien. Cela nécessite de les comprendre, d'être à l'écoute de leurs préoccupations, de mettre en place des projets qui répondent à leurs besoins, d'être en phase avec eux, d'anticiper parfois leurs demandes. Répondre à leurs interrogations est la préoccupation permanente de l'OGES. C'est,

d'ailleurs, perceptible au travers des projets que nous avons institués. On peut notamment citer 'Rés'OGES', une initiative de mise en contact des étudiants et stagiaires congolais à travers toute la juridiction OGES. Un service d'urgence (astreinte) est à disposition pour que les étudiants et stagiaires puissent nous joindre à n'importe quel moment. Un site Internet complet (www.oges-congo.org) avec possibilité de demande de services en ligne a été mis en place ainsi que la mise à disposition des courriels @OGES-CONGO.ORG aux étudiants et stagiaires congolais, l'utilisation complémentaire d'autres outils de communication modernes, la fiabilisation de la communi-

tion OGES/Etudiants-Stagiaires, ou encore l'initiation de sorties culturelles pour permettre aux étudiants et stagiaires congolais de différentes villes et pays de se rencontrer entre eux – à l'image de celle effectuée en juillet 2016 pour célébrer la fin de l'année de formation 2015-2016.

L.D.B. : Avez-vous d'autres actions concrètes à citer ?

H.E. : Pour en terminer avec les exemples, on peut aussi citer les échanges téléphoniques que nous effectuons régulièrement avec nos étudiants et stagiaires et la célébration, après chaque année de formation, du travail et de l'excellence de nos étudiants. Cette dernière initiative existe depuis 2015 ; elle avait été honorée par Henri Lopes, ancien ambassadeur du Congo en France et Jean-Marie Adoua, ancien ambassadeur du Congo à l'Unesco. La dernière célébration a été celle organisée le 20 décembre dernier sous la présidence de Son Excellence Rodolphe Adada, ambassadeur actuel du Congo en France, pour honorer solennellement nos meilleurs étudiants des cycles licence, master et doctorat des années de formation 2015-2016 et 2016-2017. Qu'ils soient ici remerciés de nouveau pour leur implication par leur présence à la cérémonie d'émulation OGES, cérémonie devenue maintenant une tradition pour notre institution.

Propos recueillis par Marie Alfred Ngoma

COOPÉRATION

La Turquie et le Tchad signent cinq accords

Les documents ont été paraphés, le 26 décembre, par les présidents turc, Recep Tayyip Erdogan, et tchadien, Idriss Déby Itno, au terme d'une visite d'un jour du dirigeant turc à N'Djamena.

Les accords signés concernent l'impôt sur le revenu, la coopération en matière de jeunesse et sports, la coopération technique et de développement, la promotion et la protection des investissements, la coopération dans le partage d'informations et d'archives diplomatiques.

La visite du chef de l'Etat turc, une première au Tchad, revêt une forte connotation économique, puisqu'outre les accords, les autorités tchadiennes ont sollicité l'engagement de la Turquie dans la recherche et l'exploitation pétrolière. Ce qui est très important pour le gouvernement tchadien qui négocie, depuis plusieurs mois, avec l'entreprise suisse Glencore au sujet de prêts gagés sur le pétrole tchadien et concernant une restructuration de la dette s'élevant à un milliard de dollars. Idriss Déby Itno a aus-

si demandé l'engagement de la Turquie dans deux grands projets : la construction de l'aéroport de Djermaya et du pont sur le Chari. En ce qui concerne les questions internationales, notamment le terrorisme et le conflit israélo-palestinien, Recep Tayyip Erdogan et Idriss Déby Itno se sont félicités de la parfaite convergence de vues entre leurs pays sur ces sujets. Les deux délégations ont estimé que les décisions « unilatérales » du président américain, Donald Trump, sont « inacceptables », selon un communiqué. Elles ont souligné que la déclaration de Washington sur la reconnaissance de Jérusalem comme capitale d'Israël pourrait avoir des répercussions négatives sur la paix et la stabilité dans la région et comporterait un risque de détruire complètement les fondements pour la paix.

Les deux parties ont mis l'accent sur la création de l'Etat de Palestine indépendant et souverain, « condition principale pour la paix et la stabilité dans la région ». Les délégations turque et tchadienne ont affiché clairement leur position sur cette question

alors que le Tchad a été placé, fin septembre, sur la liste noire des Etats-Unis, interdisant l'entrée sur leur territoire à tout ressortissant tchadien.

Hormis les questions sus-évoquées, la Turquie est également au cœur des rivalités régionales autour de la crise en Libye (voisine du Soudan, du Tchad et de la Tunisie), en tête des préoccupations sécuritaires pour le président Idriss Déby Itno. En marge de la visite de Recep Tayyip Erdogan au Tchad, un forum économique a été organisé. Cette activité a connu la participation d'une centaine d'hommes d'affaires turcs ainsi que des entreprises et des hommes d'affaires tchadiens. Le chef de l'Etat turc était accompagné d'une dizaine de ministres, dont ceux de la Défense et des Affaires étrangères.

Après N'Djamena, le président turc s'est rendu en Tunisie, troisième et dernière étape de sa tournée commencée au Soudan où une douzaine d'accords bilatéraux ont été signés.

Nestor N'Gampoula

RELIGION

Un miracle de guérison inexplicable attribué au pape Paul VI

Dans les allées du Vatican, il n'y a plus de doute : le pape Paul VI sera proclamé saint à brève échéance. Il ne reste plus que l'avis des théologiens de la Congrégation pour les causes des saints et la voix (ou la signature) du pape François pour faire franchir la cause de son prédécesseur à l'étape ultime sur la voie de la sainteté.

Le 19 octobre 2014, le pape François avait déjà proclamé la béatification du pape Paul VI, l'avant-dernière étape avant la canonisation qui fait qu'un(e) chrétien (e) est admis(e) à la sainteté, avec l'inscription de son nom et le choix de célébration de sa fête au calendrier de l'Eglise. Les rites pour ce faire ont été allégés au fil des années. Auparavant, il fallait au moins trois miracles pour parvenir à la conclusion du processus. Aujourd'hui, un seul miracle suffit. A condition qu'il soit attesté par les théologiens et une commission médicale pour ce qui concerne les cas de guérison. Dans le cas d'espèce, le miracle reconnu et intervenu par l'invocation du pape Paul VI est survenu en 2014 sur une petite fille nommée Amanda, dans la région de Vérone, au nord de l'Italie. Pour sa béatification, le miracle du pape Paul VI était intervenu en Californie en 1999, sous le pontificat de Benoît XVI.

Le pape Paul VI, né Jean-Baptiste Montini, est monté sur le trône de saint Pierre en juin 1963, succédant au pape Jean XXIII. Il est décédé en 1978. Son pontificat a été marqué par de hauts-faits. Il est le premier pape à avoir visité l'Afrique (Egypte et Ouganda). Et il a conduit une intense activité pastorale sur la famille. Son encyclique Humanae vitae sur le sens de la vie est un des textes majeurs de l'Eglise catholique condamnant notamment l'avortement. Sa béatification, selon la presse italienne, pourrait intervenir en octobre 2019, mais le dernier mot reviendra au pape François.

Célestin Loubeto



La Direction Générale et l'ensemble de son personnel souhaitent une bonne et heureuse année, de santé, de bonheur, de succès et de paix à sa fidèle clientèle



www.lcb-bank.com

FESTIVAL AMANI

La 5^e édition annonce la couleur

Ira Irene, Kerim, Anderson Mukwe, Dj Couleur et Young B sont les cinq artistes locaux à l'affiche de l'évènement international qui mettra en ébullition la ville de Goma, le second week-end de février, soit du vendredi 9 au dimanche 11.

À tout seigneur tout honneur, la cinquième édition du festival international de Goma n'a pas dérogé à la règle. Comme de coutume, cette année encore elle entend faire la part belle aux artistes de la ville. Cela n'entame du reste pas la forte réputation acquise dans la région des Grands Lacs dont il a réuni des artistes depuis maintenant quatre ans. Et, comme qui dit Festival Amani dit musique mais aussi danse, Ira Irene, Kerim, Anderson Mukwe, Dj Couleur et Young B ne seront pas les seuls jeunes talents à découvrir ce second week-end de février. En effet, cinq groupes de danse sont également programmés et auront eux aussi le privilège de se produire sur la scène de la cinquième édition de ce rendez-vous que les organisateurs tiennent désormais pour le plus grand festival d'Afrique centrale. Ainsi, aux cinq chanteurs annoncés se joindront les Invisibles, Jazz music, Mundenga family, Step magic et Utomnes.

L'affiche locale de cette année a été constituée après une sélection opérée parmi quarante-huit jeunes musiciens. En effet, gagner sa participation à la cinquième édition du Festival Amani n'était pas donné d'avance. Il leur a fallu convaincre pendant trois mois de compétitions pour y parve-



L'affiche du Festival Amani 2018

nir. Ainsi, les cinq lauréats précités ont été choisis à trois niveaux. En premier lieu, il fallait faire effet sur le public de sorte à se qualifier sur la base de ses acclamations lors des Sanaa week-ends. C'est depuis septembre dernier que le Foyer culturel de Goma organisait des prestations publiques sous forme de concours de chant et de danse pour dénicher de nouveaux talents de la ville. Jean-Claude Wenga, un des organisateurs, a rappelé leur rôle primordial, à savoir que « les Sanaa Week-ends Amani participent à la réalisation des objectifs du festival en mettant en valeur les talents locaux à travers toute une série de prestations et cela devant un public actif d'environ quatre mille personnes ! ». Passé

l'épreuve du face-à-face avec le public, les candidats devaient ensuite obtenir le maximum de votes sur les réseaux sociaux puis, en troisième lieu, plaire au jury. L'on comprend mieux la jubilation du jeune rappeur Young B exprimée de la sorte : « Je suis très content d'être honoré. Je me prépare pour une prestation unique au Festival Amani en février ».

Un évènement sans but lucratif

L'ASBL Festival Amani se réjouit du succès toujours grandissant de son évènement organisé maintenant tous les ans avec la collaboration indispensable du Foyer Culturel de Goma. Il est clair que le Festival Amani a réussi à présent à renvoyer une autre image de Goma et de l'est de la RDC. En effet, le

pari de l'organisation tenait à faire en sorte que le nom de cette contrée ne soit plus assimilé qu'à la guerre, au viol et au pillage. Par ailleurs, la devise « *Playing for change, Singing for peace* » est bien illustrée avec les prestations d'artistes des pays comme le Rwanda et le Burundi, particulièrement. Amani a démontré qu'il était possible de rassembler par la culture quitte à retisser des relations pacifiques entre les peuples. Et, par-delà, favoriser la reconstruction d'une société où chacun trouve sa place. À ces deux grands objectifs s'ajoute la promotion de l'entrepreneuriat des jeunes. Par ailleurs, il faut souligner que la prestation sur la scène internationale du festival est en soi un beau tremplin pour les jeunes talents. « *C'est un pas de géant que j'ai fait* », a certifié à cet effet, René Chante, un artiste sélectionné l'édition dernière.

Rappelons que le Festival Amani est non lucratif et reste ouvert à l'ensemble de la population. Et pour ce faire, le droit d'entrée resté le même depuis la première édition s'élève toujours à 1\$ par jour. Par ailleurs, Amani s'est arrangé à faire des Sanaa Week-ends des moments culturels-clés de la ville de Goma et, qui plus est, s'activent à la promotion des artistes locaux. Aussi, avant d'en arriver à l'évènement proprement dit, des caravanes (concerts itinérants) seront-elles organisées dès janvier à travers toute la ville, signale-t-on. Au programme, il y a aussi les master class offertes par les artistes internationaux qui participeront au festival.

Nioni Masela

LINAFOOT - DIVISION 1

François Moguey signe un bail d'une année avec DCMP

L'ancien chef du staff technique du FC Renaissance vient de signer un contrat d'une année comme entraîneur adjoint au sein de Daring Club Motema Pembe (DCMP).



FC Renaissance, un challenger de taille du DCMP

D'un club à un autre, le coach ivoirien François Moguey reste toujours dans l'environnement footballistique congolais qu'il paraît avoir maîtrisé après une saison complète passée au FC Renaissance du Congo. Actuellement, il est au service de DCMP qui l'a enrôlé comme entraîneur adjoint. Le contrat a été finalisé au terme des pourparlers laborieux entre le staff dirigeant du team vert et blanc et le coach ivoirien, apprend-on. Les deux parties sont finalement parvenues à un modus vivendi qui a permis la signature, il y a quelques jours, du contrat d'une année qui lie désormais François Moguey à sa nouvelle équipe. L'intéressé a promis d'apporter son expertise dans son club qui a besoin d'un nouveau souffle pour affronter, d'ici à janvier 2018, les prochaines échéances avec notamment la coupe de la Confédération à laquelle DCMP est engagé. Les Tupamaris attendent beaucoup de l'arrivée du technicien ivoirien

pour redynamiser l'équipe qui semblait avoir perdu de sa superbe au championnat d'élite où ses dernières sorties n'étaient pas convaincantes. L'égalité d'un but partout enregistrée face à Racing Club de Kinshasa n'était pas du goût des supporters qui ont plaidé pour un renforcement du staff technique. Ce qui est aujourd'hui chose faite. François Moguey aura donc la charge de second l'entraîneur principal Otis Ngoma qui ne semble plus retrouver ses repères de la saison passée. DCMP aurait, d'après de nombreux analystes, baissé en termes de jeu et d'efficacité avec un effectif qui peine à se mettre en place. À peine arrivé, le coach ivoirien s'est mis au travail et les résultats de son apport technique se font déjà sentir. Lors de sa dernière sortie contre Dragons Bili-ma qu'il a battu sur le score écriqué d'un but à zéro, DCMP a déployé un jeu équilibré et prometteur à mettre à l'actif du nouveau staff technique requinqué.

Alain Diasso

LUBUMBASHI

2017 s'achève sur une note d'humour

Le rire et la bonne humeur manqueront le moins à la soirée du 29 décembre à Salvibena qui a pour affiche Benjamin Kahitare que l'on ne présente plus dans la ville.

Le spectacle de Benjamin Kahitare passe pour l'un de ses grands rendez-vous culturels de fin d'année à Lubumbashi. En effet, ce 29 décembre, à moins de quarante-huit heures de 2018, il offrira un show divertissant à Salvibena. Ceux qui connaissent l'humoriste s'attendent à un spectacle aussi divertissant que celui où il dépeint les réalités congolaises avec humour de sorte qu'elles paraissent à la fois drôles et absurdes. C'est, d'ailleurs, ce stand-up qui l'a fait découvrir à Kinshasa en janvier 2016. Cette grande première kinoise sur la scène de la Halle de la Gombe a été un carton après qu'il est passé finaliste à la Joke nation du Montreux Comédie Festival en 2015.

Revenu à Kinshasa en août 2016 pour les quarante-huit heures du rire organisées dans le cadre du Festival international d'humour de cette ville, le Toseka, Benjamin Kahitare avait une fois de plus fait un sacré tabac. Pas vraiment étonnante cette performance réalisée quelques mois après son passage au



Benjamin Kahitare en spectacle à Salvibena

Festival du Gondwana, le fameux Abidjan capitale du rire en décembre 2015. Benjamin Kahitare est l'une des jeunes figures de l'humour congolais. Ce n'est donc pas sans raison qu'il a sa place au « Parlement du rire » sur Canal+ comme l'un des parlementaires aux côtés de Mamane, Michel Gohou, Digbeu Cravate, etc. Il jouit d'une belle notoriété

dans son Katanga natal, particulièrement dans la capitale du cuivre, Lubumbashi. Il y présente chaque mois le « Kahitare Show » devenu un moment incontournable, carément le rendez-vous du rire de la ville. Il a été découvert sur les planches du Festival international du rire de Lubumbashi en 2012.

N.M.

INDUSTRIES EXTRACTIVES

Validation du rapport de l'enquête sur les dépenses sociales des entreprises

L'atelier organisé par la coalition nationale « Publiez ce que vous payez » (PCQVP), le 28 décembre à Kinshasa, a permis aux experts, aux représentants de l'État dans le secteur ainsi qu'aux membres de la société civile d'apprécier le travail réalisé dans trois provinces du pays.

La validation du rapport de l'enquête sur les « dépenses sociales des entreprises » contenues dans les rapports 2013-2014 s'est déroulée dans la salle des réunions du secrétariat technique de l'ITIE. Pour la coalition PCQVP, l'objectif était de recueillir les remarques, considérations et contributions des experts qui travaillent sur la question, notamment les membres de la société civile ainsi que les représentants de l'État dans le secteur des industries extractives. Le but visé étant d'améliorer ce document réalisé par des journalistes formés en la matière par cette coalition, après leur descente sur terrain dans le Kongo central, le Haut Katanga et le Lualaba. Ils ont mené des investigations auprès des entreprises pétrolières et minières, les administrations publiques, les ONG basées dans ces provinces ainsi que les communautés locales. Dans son allocution d'ouverture, le coordinateur national de la coalition PCQVP, Me Jean-Claude Katende, a décrit la situation sur les déclarations des dépenses sociales par les entreprises en activité en RDC. Le juriste a également circonscrit le cadre de ce travail effectué par les journalistes sur le terrain, tout en martelant sur les attentes par rapport à cette matinée de travail. « Nous avons choisi cette question, parce que nous avons estimé que la RDC



Les participants pendant les travaux Adiac

a effectué des pas très importants dans la publication des rapports ITIE. Nous avons pensé que ces rapports ne devraient pas être classés dans des tiroirs de l'administration publique et des organisations de la société civile, mais devraient effectivement faire l'objet de l'utilisation par les différents intervenants dans le secteur des ressources naturelles », a expliqué le coordinateur national de la coalition PCQVP. Pour Me Jean-Claude Katende, en effet, cet atelier devrait d'aborder trois questions dont la vérification, sur la base des rapports 2013-2014, si les déclarations des entreprises étaient effectives ou palpables; la correspondance des montants publiés par rapport aux réalisations; l'impact des réalisations des entreprises sur les communautés. Il s'est également agi de vérifier si la formation donnée aux journalistes leur a été profitable, car il s'agissait de lier la théorie apprise à la pratique et aux réalités sur le terrain. Le coordinateur national de

la coalition PCQVP a, par ailleurs, prévenu que ce n'était pas le premier travail du genre mais la particularité de celui-ci résidait dans le fait que la coalition voulait partir du constat sur le terrain pour appuyer les demandes.

Parlant de ces demandes, Me Jean-Claude Katende a notamment relevé l'absence d'un mécanisme pour assurer le contrôle et la gestion des paiements sociaux. Il a également sollicité que les déclarations soient contenues dans les rapports ITIE et que ces dernières soient agrégées en vue de permettre d'en déceler le contenu.

Un draft accepté par les experts et les participants à l'atelier

D'une manière générale, ce rapport a déploré le nonaccès à l'information et sa rétention par certains responsables d'entreprises ciblées. Il a également relevé le manque d'un mécanisme étatique pour gérer ou contrôler les versements des en-

treprises, dans le cadre de leurs dépenses sociales ainsi que certaines confusions entretenues à dessein sur les terminologies. Ce rapport a aussi fait remarquer que les communautés sociales concernées ne sont pas souvent associées ou impliquées ni dans la conception, ni dans la réalisation, encore moins dans l'utilisation des projets réalisés dans le cadre des dépenses sociales des entreprises.

Les experts, la secrétaire générale au Plan, Monique Ikele, ainsi que la coordonnatrice par intérim et le coordonnateur adjoint de l'ITIE en RDC ont relevé les points forts ainsi que les faiblesses du draft du rapport de terrain présenté par Jean-Baptiste Lubamba, de la coalition PCQVP. Ils ont apporté leurs contributions en vue d'améliorer ce travail réalisé par les journalistes sur le terrain, pour amener les entreprises extractives à véritablement contribuer au bien-être des communautés où elles sont installées.

Dans leurs interventions, les trois experts retenus pour critiquer ce rapport dont Kass Alidor Muteba de l'ONG Océan, Paul Kamba de la Sonahydroc et Franck Nzita du secrétariat technique de l'ITIE ont reconnu que le travail abattu contenait beaucoup d'éléments qui reflétaient la réalité sur le terrain. Et ils ont promis de mettre à la disposition de la coalition leurs remarques et propositions plus approfondies par écrit, pour permettre d'améliorer ce travail et répondre aux attentes. Les participants se sont donc mis d'accord sur le fait que le travail réalisé pouvait servir de base pour soutenir un plaidoyer dans le secteur.

Lucien Dianzenza

SEXTAPE

Le guet-apens tendu à Sharadi n'a pas fonctionné

Le cabinet du vice-Premier ministre chargé de l'Intérieur, lui aussi ciblé par une bande d'hackers, fait remarquer l'existence d'un logiciel de montage capable de fomenter des vidéos et les animer dans tous les sens.

Alors que le fameux « sextape » attribué abusivement au patron de la diplomatie congolaise continue de défrayer la chronique de ces dernières heures, un autre membre du gouvernement, en l'occurrence le vice-Premier ministre (V-PM) en charge de l'Intérieur, Ramazani Shadari, s'est retrouvé dans le collimateur d'un réseau d'hackers, apprend-on. Des sources proches de ses services, il appert que le cabinet de ce membre du gouvernement aurait reçu un appel téléphonique en provenance du Canada. Au bout du fil, un quidam affirmait détenir une vidéo compromettante à son sujet et exigeait une importante somme d'argent contre sa non diffusion. Les arnaqueurs ont augmenté les enchères en sommant jusqu'à réclamer la somme de cinquante mille dollars, comme c'est clairement énoncé dans l'audio de la conversation. Le cabinet du V-PM n'a pas cédé à ce vil chantage et a investigué sur cette affaire en tentant de remonter la filière. À la fin, il ressort qu'il s'agissait d'une bande d'arnaqueurs qui utiliseraient un logiciel de montage

capable de fomenter des vidéos et les animer dans tous les sens.

Un phénomène dépravant

« Sextape ». Le terme est en vogue à Kinshasa. Il fait référence à un épiphénomène qui veut que des personnes censées puissent tomber dans les travers de la liberté sexuelle en affichant leur anatomie physique via des séquences filmées. De la pornographie qui ne dit pas son nom. Presque toutes les catégories sociales sont tombées dans ce qui paraît de plus en plus comme un effet de mode, nonobstant son côté pervers. Artiste-musicien, journaliste, pasteur, politicien, étudiant, etc., tous sont passés à la trappe. Il y a lieu de s'interroger sur les motivations qui peuvent pousser des gens pourtant censés à tomber si bas jusqu'à étaler leur nudité sur la place publique. S'il est concédé aux uns et aux autres la liberté de se livrer à de telles pratiques pour autant qu'il reste circonscrit dans un cadre donné, cela devient malsain de voir une vidéo de consommation domestique être diffusée à grande échelle, allant jusqu'à solliciter les regards indiscrets dans un environnement social marqué par les nouvelles technologies de l'information et de la communication.

À la vitesse d'un éclair, la vidéo ainsi postée sur le Net peut atteindre fa-

cilement des milliers de personnes à la seconde, faisant le bonheur des accrocs des réseaux sociaux. D'où la question : ces vidéos pornographiques sont-elles le fait des actes posés en âme et conscience par leurs auteurs ou résultent-elles d'un appât posé par des gens sans foi ni loi aux fins de nuisance ? Difficile de répondre, tant les fameux « sextapes » sont généralement de qualité relative et leur authenticité est souvent sujette à caution dans un univers technologique où tous les coups sont permis. Le procédé, entend-on dire, est souvent utilisé comme arme de chantage par des hommes ou des femmes en quête de sensation, juste pour soutirer quelques sous à des partenaires désobligeants qui n'auraient pas respecté un deal. Dans une opinion écartelée entre ceux qui doutent de l'authenticité de la vidéo puisque résultant de montages présumés, et ceux qui allèguent le contraire, la polémique s'installe. L'unique sextape jugé conforme jusque-là à la réalité dans cette triste série est celle attribuée à l'ancien vice-ministre des Nouvelles technologies de l'information et de la communication, Sebinezza, sanctionné illico presto par le chef de l'État au travers d'une ordonnance le révoquant du gouvernement. Pour le reste, il y a à boire et à manger.

Alain Diasso

MAINTIEN DE LA PAIX

Leila Zerrougui prend les rênes de la mission de l'ONU en RDC

Nommée par le patron des Nations unies, Antonio Guterres, l'Algérienne a déjà occupé plusieurs fonctions importantes au sein de cette institution mondiale.

L'annonce de la nomination de Leila Zerrougui comme nouvelle cheffe de la mission de paix en République démocratique du Congo (Monusco) a été faite, le 27 décembre, dans un communiqué de l'Organisation des Nations unies (ONU). Également représentante spéciale du secrétaire général de cette organisation, elle doit prendre ses fonctions en janvier, en remplacement du Nigérien Maman Sidikou, arrivé au terme de son mandat, a précisé la même source.

La nouvelle cheffe de l'ONU en RDC a plus de trente ans d'expérience en droit international et en protection des civils, à des postes souvent de direction, précise le communiqué. Elle a notamment été la représentante spéciale du secrétaire général pour les enfants dans les conflits armés (2012-2016) et adjointe du représentant de l'ONU en RDC (2008-2012).

C'est aussi une spécialiste de la défense des personnes les plus vulnérables, notamment les femmes et les enfants. Elle a travaillé dans de nombreux groupes de l'ONU chargés de défendre les droits de l'homme. Née en 1956, Leila Zerrougui a une formation de juriste en Algérie qui l'avait conduite à être nommée, en 2000, à la Cour suprême de ce pays. La Monusco est présente depuis 1999 en RDC. Avec quelque dix-huit mille militaires et policiers, plus de quatre mille civils, un budget de 1,14 milliard de dollars par an, c'est la mission de l'ONU la plus importante et la plus onéreuse au monde.

AFP



ELBO SUITES
★★★★★

*Célébrez le réveillon
à ELBO SUITES*

**31
DECEMBRE**

- BUFFET / PERSONNE HORS BOISSON
100 000F

- ENFANT JUSQU'À 12 ANS / PERSONNE BOISSON INCLUSE
50.000F

ELBO SUITES :
Venez vivre une expérience unique dans un cadre raffiné

Réservations au
06 457 68 68

www.elbosuites.com @elbosuites f / i / t

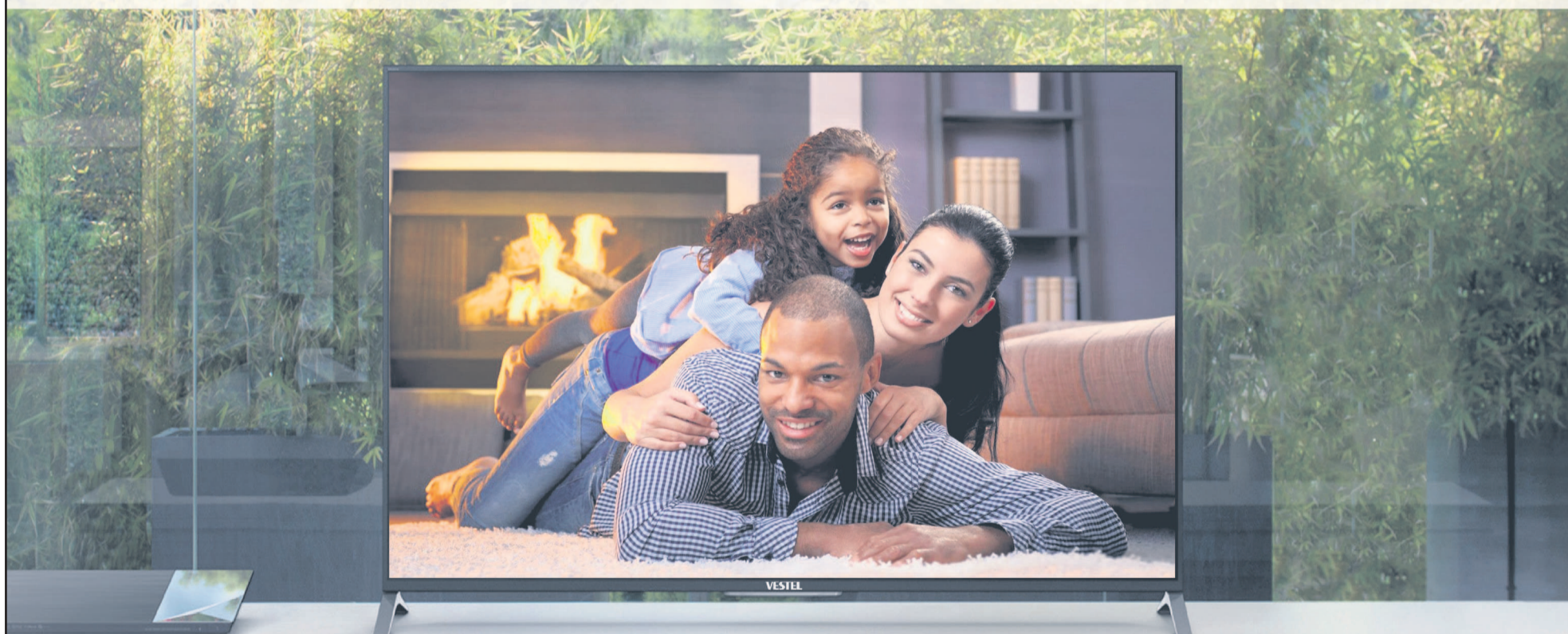
📍 **6, Rue Faidherbe au bord du Fleuve Congo, Centre Ville, Brazzaville**

HQE
LUMINA SOLUTION

BUROTOP IRIS

**ACHETER UN TELEVISEUR SMART
N'EST PLUS UN LUXE**

VESTEL



32" HD : 119 000 FCFA HT
43" FULL HD : 219 000 FCFA HT
50" FULL HD SMART : 369 000 FCFA HT
55" FULL HD SMART : 419 000 FCFA HT
65" ULTRA HD SMART : 999 000 FCFA HT

4 Avenue FOCH - Centre Ville - Brazzaville Tél.: 055 777 888 - 066 69 60 60
Avenue Moe Katt Matou - après le Rond Point Kassai - Pointe-Noire Tél.: 044 53 53 53 - 056 056 056



AVIS DE VENTE SUR SAISIE IMMOBILIÈRE

Il sera adjugé au plus offrant et dernier enchérisseur à l'audience d'adjudication qui aura lieu le samedi 06 janvier 2018, (en lieu et place de l'audience d'adjudication du 04 novembre 2017) dans la salle des audiences du tribunal de grande instance, palais de justice de Brazzaville à 8 heures 00.

L'IMMEUBLE SAISIE SUR

La Société LE CAMBATANI, société anonyme unipersonnelle au capital de 10.000.000 de FCFA, RCCM n° 05-B-1644 représentée légalement par Madame Carole MANTOT, dont le siège social est sis à Brazzaville Aéroport MAYA MAYA, B.P 1148.

À LA REQUÊTE DE

LCB Bank société anonyme avec C.A au capital de 10.000.000.000 de FCFA, RCCM-06-B-58, NIU : M2005110000294157, dont le siège social est sur l'avenue Amilcar CABRAL, Brazzaville.

Poursuite et diligence de son représentant, Monsieur MOHAMED TAHRI, Administrateur Directeur Général demeurant en cette qualité audit siège. Ayant pour conseil Maître Jean Prosper MABASSI, Avocat à la Cour ; est sis J331 S Immeuble SOPROGI patte d'oie face ENAM BP 1737 ;

DESIGNATION DE L'IMMEUBLE SAISIE

Propriété sise à Brazzaville, Arrondissement 3 Poto-Poto, située sur l'avenue de l'amitié, ancien hôtel restaurant "les BOUGAINVILLIERS" en face de l'hôtel "OLYMPIC PALACE", à côté du Restaurant "Jardin des Saveurs", d'une superficie de 1233,75m², objet du titre foncier n°29100.

Le terrain mis en valeur est un chantier en arrêt dont les travaux de démolition sont réalisés à environ 90%.

L'état des ouvrages est le suivant :

- un bâtiment principal : démolé à 90%
- un bâtiment annexe : aménagé abritant un restaurant
- un enclos
- une clôture de chantier.

MISE A PRIX : 450.000.000 FCFA

Outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier de charges dressé par Maître MABASSI, Avocat à la Cour déposé le 16 août 2017 au greffe du Tribunal de Grande Instance de Brazzaville les enchères seront reçues sur la mise à prix ci-dessus, par le Ministère d'Avocat ou par les enchérisseurs, eux-mêmes.

CONDITIONS DE VENTE

- Inscription au greffe du Tribunal de Grande Instance de Brazzaville ;
- Vente exclusivement comptant.

Fait et adressé à Brazzaville le 12 octobre 2017

Pour tous renseignements, s'adresser à :

Maître **Jean Prosper MABASSI**, Avocat à la Cour ; J331 S Immeuble SOPROGI patte d'oie face ENAM BP 1737 Brazzaville ; Tel : 05 551 03 14

Maître **Jean Didier BIDIE**, Huissier de justice, commissaire Priseur près la Cour d'Appel de Brazzaville ; titulaire d'un office sis 990 ter, avenue des trois Martyrs à côté du cinéma ABC Plateau des 10 ans, Moundali Brazzaville ; Tel : 05 551 34 43

Monsieur le **Greffier en Chef** du Tribunal de Grande Instance de Brazzaville.



FÊTES DE FIN D'ANNÉE

La FAO appelle à éviter le gaspillage alimentaire

L'agence onusienne a conseillé, le 28 décembre, d'éviter des abus alimentaires souvent constatés pendant les festivités de fin d'année.

« Les fêtes constituent le moment idéal pour célébrer la nourriture et l'apprécier. Cependant, les périodes de fêtes sont devenues, dans certaines parties du monde, synonymes d'excès ou de gaspillage de nourriture », a déclaré l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

D'une manière générale, la FAO rappelle qu'un tiers de toute la nourriture produite dans le monde est perdue ou gaspillée. Cela représente 1,3 milliard de tonnes de denrées alimentaires perdues ou gaspillées par an.

Cependant, a-t-elle relevé, la nourriture n'est pas la

seule chose gaspillée lorsqu'elle n'est pas consommée car, « toutes les ressources comme les semences, l'eau, les aliments pour animaux, l'argent et la main d'œuvre qui ont servi à la produire sont également perdus ».

La FAO appelle donc à ne pas gaspiller la nourriture et propose six conseils pour éviter et réduire les déchets alimentaires générés lors des périodes de fêtes.

Elle invite à être réaliste, c'est-à-dire, à planifier à l'avance et ne pas préparer à manger pour cinquante personnes si seulement cinq participent au dîner, à congeler les restes ou les offrir aux invités. « Si vous cuisinez une trop grande quantité de nourriture, incitez vos invités à en ramener chez eux. Et s'il reste de la nourriture, mettez-la rapidement dans le congélateur pour pouvoir la consommer à un autre mo-

ment. D'une manière générale, la nourriture ne doit pas être laissée à température ambiante pendant plus de deux heures. », a conseillé la FAO.

La FAO conseille aussi à utiliser les restes lors du déjeuner ou du dîner du lendemain. « Il existe de nombreuses recettes originales sur Internet à base de restes. En effet, plusieurs plats tels que les casseroles, le goulash, le fattoushe et la panzanella sont nés de la volonté de ne pas gaspiller les fruits, les légumes ou même les restes de pain. Assurez-vous de stocker les restes dans le réfrigérateur et consommez-les le plus rapidement possible », poursuit l'agence onusienne.

La FAO indique, par ailleurs, que les restes doivent être consommés avant de cuisiner un nouveau plat. « Le réflexe de préparer quelque chose

de différent pour chaque repas est assez répandu, mais avant de cuisiner un nouveau plat, vérifiez qu'il ne reste pas quelque chose de déjà cuisiné et qui peut être encore consommé sans risque. Vous pouvez également préparer un nouveau plat en utilisant vos restes. Pensez simplement à éviter de réchauffer de la nourriture et de la remettre dans le réfrigérateur plus tard », insiste-t-elle.

Le cinquième conseil est de permettre aux invités de se servir eux-mêmes afin qu'ils puissent choisir la quantité de nourriture qu'ils désirent. « Même s'il est très agréable de servir ses hôtes, ces derniers ne pourront pas évaluer la quantité qu'ils veulent consommer, et ils laisseront tout ce qui est en trop. Permettre à ses invités de se servir eux-mêmes signifie qu'ils peuvent choisir la quantité de nourri-

ture qu'ils veulent manger. Lorsque l'on vous demande de vous servir lors d'un repas, ne prenez pas plus que ce que vous êtes en mesure de manger », martèle l'agence onusienne.

Enfin, elle estime qu'il faut donner ce que l'on n'utilise pas. « Si vous achetez des boîtes de conserve, des produits séchés ou d'autres denrées alimentaires non-périssables qui peuvent être donnés, il existe de nombreux organismes caritatifs locaux qui seront heureux d'accepter ces produits. Vérifiez sur Internet s'il existe des lieux près de chez vous qui acceptent des dons alimentaires », souligne-t-elle.

En outre, la FAO a noté que « pendant cette période de fêtes, le fait de disposer d'assez de nourriture est un privilège » et qu'il faut éviter de la gaspiller.

Yvette Reine Nzaba

ETAT DE LA NATION

Le président de la République livre son message samedi devant le Parlement

L'Assemblée nationale et le Sénat sont convoqués pour l'audition du message présidentiel ainsi que le dispose l'article 127 de la Constitution.

Ce 30 décembre, le président Denis Sassou N'Gusso sera reçu par le Parlement réuni en congrès pour son message sur l'état de la nation. Le décret convoquant le Congrès a été signé jeudi dans la capitale. Ce sera la première adresse du chef de l'Etat devant l'Assemblée nationale et le Sénat depuis sa prise de fonction après son élection lors de la présidentielle du 20 mars 2016.

En raison des défis que pose la conjoncture économique difficile du pays, le président de la République pourrait, une fois de plus, insister sur les valeurs du travail et évoquer les réformes à mettre en œuvre au moment où le Congo négocie un programme avec le Fonds monétaire international.

La signature, le 23 décembre à Kinkala (Pool), d'un accord de cessez-le-feu et de cessation des hostilités entre le gouvernement et le pasteur Ntouni étant de nature à détendre le climat général dans le pays, le chef de l'Etat pourrait aussi, dans son message, appeler à la consolidation de ce processus d'apaisement. La désignation prochaine du chef de file de l'opposition participe aussi de cette détente.

Au plan sous-régional, Denis Sassou N'Gusso qui préside la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs évoquera sans doute les récentes rencontres au sommet avec ses homologues de cette communauté à Brazzaville, signe du suivi concerté des évolutions dans les pays qui la constituent. Il rappellera certainement aussi l'engagement du Congo dans le cadre de la lutte planétaire contre le réchauffement climatique.

Le 31 décembre, en sa qualité de chef suprême des armées, le président de la République rencontrera la Force publique pour le traditionnel réveillon d'armes au ministère de la Défense nationale.

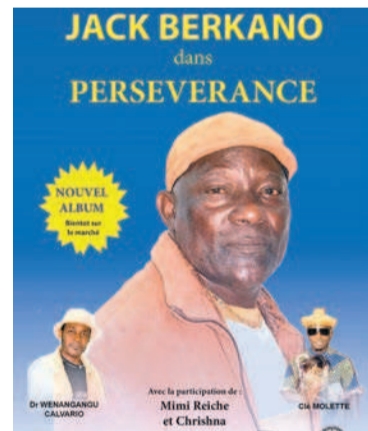
Gankama N'Siah

MUSIQUE

L'album « Persévérance » de Jack Berkano bientôt disponible en audio

Le nouvel opus de l'artiste musicien congolais, Jean Jacques Bouékassa dit Jack Berkano, sera sur le marché du disque d'ici à février 2018.

Jack Berkano revient sur la scène musicale après une longue absence avec *Persévérance*, une autoproduction. L'album compte neuf chansons, interprétées en français et en lingala. On y trouve les titres comme



« Bokila y a nzoko », « Nsombé zakela mbakou », « Félonie », « Consolation », « Jean Mabi », « Amicalement vôtre », « Tristesse », « Nzéla ya pototo », « Julie », jouées aux rythmes de la rumba, du chacha, de slow, du zook.

Ces chansons ont trait à l'éducation, la générosité, l'amour. En février prochain, l'opus sera disponible en CD audio. Jack Berkano est auteur de sept morceaux sur les neuf que compte son album. L'artiste chanteur tradi moderne, Clé molette, a participé à cette oeuvre, ainsi que certaines artistes comme Mimi Reiche et Chrisna qui évoluent avec le chanteur Zoba Casimir dit Zao.

Dans cet opus, deux chansons « Félonie » et « Amicalement vôtre » appartiennent à Calvario Wenangangu. Malgré une longue absence, Jack Berkano n'entend pas arrêter sa carrière en si bon chemin. « Je n'ai pas cessé avec la musique. Je recon-

nais en moi les dons artistiques sinon avec cet espace de temps, je ne pouvais plus revenir sur le marché avec cet album qui n'est pas le dernier », a-t-il indiqué.

L'artiste a débuté sa carrière en 1974 dans les orchestres amateurs. « A cette époque, nous étions encore des élèves. J'ai joué dans plusieurs orchestres, notamment dans Bana Pamelolo, le Peuple, Malapé, les Brazzavilloises avant de faire une carrière solo. Mon premier album était produit en 1993 », a-t-il expliqué. Et d'ajouter : « J'étais encore à l'école primaire quand mon père et mon oncle jouaient la musique. J'ai commencé à chanter très tôt comme un artiste en herbe avant que je ne sois initié dans la gamme par mon ami, le soliste Dédé évoluant dans l'orchestre Les Bantous de la capitale ».

Rosalie Bindika

TOURNOI INTERNATIONAL DE VOLLEYBALL "CALIXTE NGANONGO"

Kinda Odzoho et Inter club en finale

Les deux formations disputeront le trophée mis en jeu le samedi 30 décembre au gymnase Henri-Elendé à Makélékélé, 1er arrondissement de Brazzaville.

Kinda Odzoho a obtenu sa qualification en finale face aux Camerounais du club Efoulan. Dans une demi-finale âprement disputée, les Congolais ont peiné à décrocher leur ticket pour l'ultime étape de la compétition. Certes, ils se sont imposés au premier set 25 à 22 mais, le club Efoulan est revenu à la marque en emportant

le deuxième set 25 à 19.

Kinda Odzoho a par la suite repris l'avantage avant que l'équipe adverse ne le rattrape à nouveau au score. Seul le tie-break (prolongation) les a départagés. Les Congolais de Kinda Odzoho se sont finalement imposés 3 sets à 2. « Mes poulains n'ont pas suivi les consignes à la lettre, ils n'ont pas été constants dans la performance », a expliqué l'entraîneur du club camerounais Nadine Ambata Mbeya. L'autre demi-finale a été 100% congolais : Inter club face à VBC Espoir. La première équipe favo-

rite sur le papier a confirmé les pronostics sur le terrain. Dès le premier set, les volleyeurs de l'Inter ont affiché leur détermination à en finir avec leurs adversaires (25-22). VBC Espoir n'est pas resté bras croisés. L'équipe menée est revenue à la marque au deuxième set 25-19.

Plus expérimenté, Inter club a sorti le grand pour s'imposer définitivement 25-21, 25-15 obtenant, ainsi sa qualification en finale masculine de ce tournoi international de volleyball.

Rominique Makaya